AUDIT BUGEAUD
Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

APPROCHE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 7 TER, avenue Marie Louise

94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

18 rue Spontini 75116 Paris | T 01 47 27 26 17 | www.audit-bugeaud.com

Bugeaud
Les métiers de l'audit

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL ET DE LA GESTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION APPROCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des investissements ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la comptabilisation des subventions d'investissement s'y rattachant.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents tenus à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude sou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Paris, le 22 mars 2018



Audit Bugeaud
Benoît BERTHOU
Commissaire aux Comptes

Bilan et Compte de résultat Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	83 813	59 768	24 045	4,22	32 019	5,01
Autres immobilisations corporelles	486 015	288 241	197 774	34,69	260 980	40,82
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres immobilisations financières	17 500		17 500	3,07	17 500	2,74
TOTAL (I)	***587 328***	***348 009***	***239 319***	41,98	***310 499***	48,57
STOCKS ET EN COURS:						
Avances & acomptes versés sur commandes					265	0,04
Autres créances						
. Personnel	321		321	0,06		
. Autres	37 469		37 469	6,57	51 155	8,00
Valeurs mobilières de placement	102 000		102 000	17,89	12 000	1,88
Disponibilités	185 510		185 510	32,54	259 664	40,61
Charges constatées d'avance	5 439		5 439	0,95	5 760	0,90
TOTAL (II)	330 739		330 739	58,02	328 844	51,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***918 067***	***348 009***	***570 058***	100,00	***639 344***	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise			7 500	1,17
Réserves	208 729	36,62	208 729	32,65
Report à nouveau	74 537	13,08	83 590	13,07
Résultat de l'exercice	-3 160	-0,54	-9 052	-1,41
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	170 308	29,88	225 596	35,29
TOTAL(I)	***450 414***	79,01	***516 362***	80,76
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	53 913	9,46	65 912	10,31
TOTAL (II)	***53 913***	9,46	***65 912***	10,31
FONDS DEDIÉS				
TOTAL(III)				
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 329	1,46	6 940	1,09
Autres	55 402	9,72	50 130	7,84
Produits constatés d'avance	2 000	0,35		
TOTAL(IV)	***65 730***	11,53	***57 069***	8,93
TOTAL PASSIF	**570 058**	100,00	***639 344***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 mois)	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	296 636		296 636	99,33	297 976	99,83	-1 340	-0,44
Prestations de services	2 008		2 008	0,67	500	0,17	1 508	301,60
Montants nets produits d'expl.	***298 644***		***298 644***	100,00	***298 476***	100,00	***168***	0,06
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Subventions d'exploitation			65 140	21,81	105 091	35,21	-39 951	-38,01
Cotisations			80 989	27,12	58 779	19,69	22 210	37,79
Autres produits			13 912	4,66	13 704	4,59	208	1,52
Reprise sur provisions, dépréciations			23 499	7,87			23 499	N/S
Transfert de charges			347 265	116,28	333 240	111,65	14 025	4,21
Sous-total des autres produits d'exploitation			***530 805***	177,74	***510 814***	171,14	***19 991***	3,91
Total des produits d'exploitation (I)			***829 449***	277,74	***809 290***	271,14	***20 159***	2,49
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de matières premières et approvisionnements			7 226	2,42	6 394	2,14	832	13,01
Autres achats non stockés			19 532	6,54	14 179	4,75	5 353	37,75
Services extérieurs			80 614	26,99	81 761	27,39	-1 147	-1,39
Autres services extérieurs			42 171	14,12	54 769	18,35	-12 598	-22,99
Impôts, taxes et versements assimilés			8 917	2,99	8 836	2,96	81	0,92
Salaires et traitements			488 905	163,71	487 179	163,22	1 726	0,35
Charges sociales			123 689	41,42	124 062	41,57	-373	-0,29
Autres charges de personnel			33 514	11,22	19 781	6,63	13 733	69,43
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			75 807	25,38	76 584	25,66	-777	-1,00
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			11 500	3,85	9 000	3,02	2 500	27,78
Autres charges			2 434	0,82	2 207	0,74	227	10,29
Total des charges d'exploitation (II)			***894 307***	299,46	***884 753***	296,42	***9 554***	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-64 858**	-21,71	**-75 463**	-25,27	**10 605**	14,05
PRODUITS FINANCIERS:								
Autres intérêts et produits assimilés			1 778	0,60	4 239	1,42	-2 461	-58,05
Total des produits financiers (V)			***1 778***	0,60	***4 239***	1,42	***-2 461***	-58,05
CHARGES FINANCIERES:								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER			**1 778**	0,60	**4 239**	1,42	**-2 461**	-58,05
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			**-63 080**	-21,11	**-71 224**	-23,85	**8 144**	11,43
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			366	0,12	4 377	1,47	-4 011	-91,63
Sur opérations en capital			59 914	20,06	60 156	20,15	-242	-0,39
Total des produits exceptionnels (VII)			***60 280***	20,18	***64 533***	21,62	***-4 253***	-6,58
CHARGES EXCEPTIONNELLES:								
Sur opérations de gestion			101	0,03	1 506	0,50	-1 405	-93,28
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***101***	0,03	***1 506***	0,50	***-1 405***	-93,28
Impôts sur les sociétés (X)			260	0,09	856	0,29	-596	-69,62
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			***60 180***	20,15	***63 027***	21,12	***-2 847***	-4,51
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			***891 508***	298,52	***878 062***	294,18	***13 446***	1,53

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***894 668***	299,58	***887 115***	297,21	***7 553***	0,85
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	***-3 160***	1,05	***-9 052***	3,02	***5 892***	65,09
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	135 765		119 662			
Prestations en nature						
Dons en nature	5 430		9 552			
TOTAL	***141 195***		***129 214***			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	5 430		9 552			
Prestations						
Personnel bénévole	135 765		119 662			
TOTAL	***141 195***		***129 214***			

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 de l'Association Approche dont l'activité est la réinsertion par le réemploi a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 570 057,74 E.

Le résultat net comptable est une perte de 3 160,13 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/03/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les installations et agencements sont amortis sur la durée restante du bail précaire de l'association pour ses locaux d'exploitation.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Comptabilisation des indemnités de fin de carrière (IFC) :

La comptabilisation des engagements en matière de retraite permet de lisser la charge et d'éviter que le résultat ou le budget de l'année du départ à la retraite d'un salarié ne soit impacté à 100 % par l'indemnité de fin de carrière versée au salarié quittant la structure.

Comme il est possible de ne calculer ces engagements que pour certaines catégories de salariés, seules les indemnités relatives aux permanents d'Approche ont été provisionnées.

Le calcul est fonction de l'âge des salariés, de la convention collective applicable, du turn over, de la table des mortalités.

Nous constatons une reprise de provision de 23,5 k € comptabilisée à la clôture. En effet, un salarié dont la provision représentait plus de 43% du solde à la clôture précédente a démissionné.

A la clôture la provision s'élève à 24,4 K €.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 587 328

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	565 202	4 626		569 828
Immobilisations financières	17 500			17 500
TOTAL	*582 702*	*4 626*		*587 328*

Amortissements et provisions d'actif = 348 009

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	272 202	75 807		348 009
TOTAL	*272 202*	*75 807*		*348 009*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mater outil serv gen	64 207	42 631	21 576	de 3 à 7 ans
Mat outil product co	3 333	2 073	1 260	de 2 à 5 ans
Agencements, aménagements	16 273	15 064	1 209	de 3 à 5 ans
I g a a.d. barbès	347 412	192 465	154 947	de 5 à 9 ans
Travaux accessibilité 2015	30 330	10 676	19 654	6 ans
Materiel transport	80 724	58 647	22 077	de 3 à 5 ans
Mat bureau & informa	25 436	24 729	707	3 ans
Mobilier	2 113	1 724	389	3 ans
TOTAL	*569 828*	*348 009*	*221 819*	

Etat des créances = 60 729

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 500		17 500
Actif circulant & charges d'avance	43 229	43 229	
TOTAL	*60 729*	*43 229*	*17 500*

Produits à recevoir par postes du bilan = 37 486

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	37 469
Disponibilités	17
TOTAL	*37 486*

Charges constatées d'avance = 5 439

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 53 913

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	65 912	11 500		23 499	53 913
TOTAL	*65 912*	*11 500*		*23 499*	*53 913*

Etat des dettes = 65 730

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	8 329	8 329		
Dettes fiscales & sociales	49 181	49 181		
Autres dettes	6 220	6 220		
Produits constatés d'avance	2 000	2 000		
TOTAL	*65 730*	*65 730*		

Charges à payer par postes du bilan = 39 953

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	3 860
Dettes fiscales & sociales	29 872
Autres dettes	6 220
TOTAL	*39 953*

Produits constatés d'avance = 2 000

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

FONDS ASSOCIATIFS

La subvention d'équipement pour 170 308 € (subvention d'investissement 416 718 € - réintégration 246 410 €) correspond aux engagements d'acquisitions d'immobilisations.

Jusqu'à l'exercice 2009, les subventions d'équipement étaient comptabilisées dans le compte "102600" et n'étaient pas rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles finançaient.

A compter de l'exercice 2009, et pour une présentation du bilan plus proche de la réalité économique, les subventions d'équipement sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

Les augmentations de subventions d'équipement de l'exercice sont de 4 626 € affectés aux équipements du local de l'Avenue Barbès.
Les subventions d'équipements rapportées au résultat au titre de 2017 s'élèvent à 59 914 € dont 36 716 € pour les subventions liées à l'emménagement Avenue Barbès, 5 051 € pour les travaux d'accessibilité et 15 349 € pour les véhicules, le solde de 2797 € concernant les anciennes immobilisations.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Il s'agit de la constatation du risque de non recouvrement de la subvention d'exploitation du fonds de confiance de 18 000 € et de la subvention de la Pesée de la Mairie pour 4 500 €.

Les travaux provisionnés à hauteur de 7000 € sont les travaux d'entretien des camions votés par le conseil d'administration début décembre 2017.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 298 644

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	296 636	99,33 %
Prestations de services	2 000	0,67 %
Produits des activités annexes	8	0,00 %
TOTAL	***298 644***	***100.00 %***

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 260

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-64 858		-64 858
Résultat financier	1 778	260	1 518
Résultat exceptionnel	60 180		60 180
TOTAL	***-2 900***	***260***	***-3 160***

Autres informations relatives au compte de résultat

Transferts de charges : 347 265 € correspondant aux aides au titre des :

- contrats à durée déterminée d'insertion pour 288 906 €
- emplois d'avenir : 36 762 €
- prime à l'embauche : 3 478 €
- actions de formation prises en charge par Uniformation :18 119 €

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Employés	7	
Ouvriers	23	
TOTAL	***31***	***0***

Honoraires des Commissaires aux comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 800
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***3 800***

Autres informations complémentaires

Détail des contributions volontaires :

Valorisation du bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC + 40 % charges sociales : soit 9 936 heures effectuées par 72 bénévoles (51 femmes et 21 hommes) valorisées à 135 765 €

Prestations en nature, mise à disposition de services, dons en nature, frais kilométriques : 5 430 €

Les heures effectuées par les administrateurs s'élèvent à 307,5 heures.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 37 486

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers pdts a recevo(468700)	37 469
TOTAL	*37 469*

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a re(518700)	17
TOTAL	*17*

Charges constatées d'avance = 5 439

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	5 439
TOTAL	*5 439*

Charges à payer = 39 953

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fls non parven(408100)	3 860
TOTAL	*3 860*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prime a verser (428110)	2 500
Prov congés à payer(428200)	13 784
Ch.soc prime a verser (438110)	1 200
Ch.soc.dette cong.a(438200)	5 365
Org.soc.autr.charg a(438600)	7 023
TOTAL	*29 872*

Autres dettes	Montant
Divers charges a pay(468600)	6 220
TOTAL	*6 220*

Produits constatés d'avance = 2 000

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	2 000
TOTAL	*2 000*